



Immunisation Canada

MANDAT

Approuvé par les membres le 15 juin 2017

Immunisation Canada

Immunisation Canada est un partenariat d'organismes nationaux qui comprend des organisations non gouvernementales, des associations de professionnels, des groupes d'intervenants de la santé, des groupes de consommateurs et des organismes des secteurs public et privé.

BUT

Favoriser le contrôle, l'élimination et l'éradication des maladies évitables par la vaccination au Canada en sensibilisant la population aux vaccins recommandés à tout âge par le CCNI, au moyen d'activités de sensibilisation, de promotion, d'action sociale et de relations médiatiques.

OBJECTIFS

Sensibilisation

- Fournir de l'information exacte en menant des campagnes de sensibilisation du public aux vaccins recommandés par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), à l'usage du public and professionnels de la santé.
- Entretenir et accroître la confiance de la population envers les vaccins en démentant l'information inexacte sur la vaccination à l'aide de renseignements factuels, fondés sur les preuves.

Promotion

- Mettre au point des produits et des activités promotionnels qui abordent les avantages et l'innocuité des vaccins recommandés à tout âge, et en assurer la diffusion.

Action sociale

- Promulguer des politiques sanitaires qui appuient le but d'Immunisation Canada, à savoir : contrôler, éliminer et éradiquer les maladies évitables par la vaccination au Canada par la vaccination des personnes de tout âge.

Relations médiatiques

- Mettre à la disposition des médias des deux langues officielles, à leur demande, des porte-parole possédant des connaissances spécialisées sur les avantages et l'innocuité des vaccins.
- Engager les médias dans les campagnes et messages afin de promouvoir la vaccination.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES D'IMMUNISATION CANADA

Immunisation Canada comporte cinq catégories de membres : Membres à part entière, Membres de liaison, Membres gouvernementaux, Membres donateurs et Membres honoraires.

Membres à part entière

Rôle :

Les Membres à part entière sont des membres votants; ils améliorent la capacité d'Immunisation Canada à atteindre ses objectifs en exerçant les responsabilités suivantes :

Responsabilités :

1. participer aux réunions et aux téléconférences d'Immunisation Canada ou y déléguer un autre représentant s'ils ne sont pas disponibles;

2. communiquer les grands messages d'Immunisation Canada par le biais des membres et des réseaux de l'organisme;
3. apporter des contributions en nature, comme des espaces d'exposition aux congrès et/ou aux assemblées annuelles, ou l'inclusion de matériel promotionnel et pédagogique dans leur bulletin, sur leur site Web et dans leurs autres communications avec leurs membres.

N.B. : Les ressources engagées par chaque membre d'Immunisation Canada sont à la discrétion de ce membre.

Membres de liaison

Rôle :

Les Membres de liaison ne sont pas des membres votants, mais ils prêtent leur appui et partagent leur savoir-faire au profit d'activités choisies.

Responsabilités :

1. peuvent assister aux assemblées et aux téléconférences d'Immunisation Canada ou y déléguer un autre représentant s'ils ne sont pas disponibles;
2. communiquer les grands messages d'Immunisation Canada par le biais des membres et des réseaux de l'organisme.

Membres gouvernementaux

Rôle :

Les Membres gouvernementaux ne sont pas des membres votants, mais ils prêtent leur appui, partagent leur savoir-faire et offrent des contributions financières ou en nature à Immunisation Canada au profit d'activités choisies.

Responsabilités :

1. peuvent assister aux assemblées et aux téléconférences d'Immunisation Canada ou y déléguer un autre représentant s'ils ne sont pas disponibles.

Membres donateurs

Rôle :

Les Membres donateurs ne sont pas des membres votants, mais ils prêtent leur appui, partagent leur savoir-faire et apportent des contributions financières à l'appui des projets ou des campagnes d'Immunisation Canada, avec l'autorisation de cette dernière. Le financement par commandite est considéré par Immunisation Canada d'être sans restrictions.

Responsabilités :

1. peuvent assister aux assemblées et aux téléconférences d'Immunisation Canada ou y déléguer un autre représentant s'ils ne sont pas disponibles, mais n'exercent pas d'influence sur les priorités, ni sur le contenu des programmes;
2. améliorer la capacité d'Immunisation Canada à atteindre ses objectifs :
 - a. en donnant des conseils éclairés sur des questions techniques liées à certains produits ou vaccins et, plus généralement, au domaine de la vaccinologie (recherche, développement, fabrication, distribution, approvisionnement, conformité des produits, homologation);
 - b. en donnant des conseils éclairés sur le marketing, la promotion, la sensibilisation et les études de marché;
 - c. en offrant un soutien en nature et des ressources aux projets d'Immunisation Canada;

- d. en offrant des subventions sans restrictions pour contribuer au financement de base du Secrétariat et des activités régulières d'Immunisation Canada.

Membres honoraires

Rôle :

Les Membres honoraires sont choisis par l'ensemble des membres d'Immunisation Canada en fonction de leurs années de service exceptionnel et de leur contribution à l'atteinte des buts d'Immunisation Canada. Les Membres honoraires ont les mêmes droits que les Membres à part entière.

Responsabilités :

1. participer aux réunions et aux téléconférences d'Immunisation Canada ou y déléguer un autre représentant s'ils ne sont pas disponibles;
2. communiquer les grands messages d'Immunisation Canada par le biais des membres et des réseaux de l'organisme;
3. apporter des contributions en nature, comme des espaces d'exposition aux congrès et/ou aux assemblées annuelles, ou l'inclusion de matériel promotionnel et pédagogique dans leur bulletin, sur leur site Web et dans leurs autres communications avec leurs membres.

N.B. : Les ressources engagées par chaque membre d'Immunisation Canada sont à la discrétion de ce membre.

CRITÈRES D'ADHÉSION GÉNÉRAUX

Les membres d'Immunisation Canada doivent être intéressés à favoriser le contrôle, l'élimination et l'éradication des maladies évitables par la vaccination au Canada en sensibilisant la population à la vaccination à tout âge.

Les membres sont habituellement d'envergure nationale et/ou ils représentent un élément ou un segment unique de la société et de la culture canadiennes.

Les membres peuvent être des organisations non gouvernementales, des associations de professionnels, des groupes d'intervenants de la santé, des groupes de consommateurs ou des organismes des secteurs public et privé.

De nouveaux organismes peuvent être invités en tout temps à se joindre à Immunisation Canada. Les membres votants peuvent accepter un nouveau membre avec l'accord de la majorité des membres actuels à tout moment, par courriel ou lors d'une réunion des membres, tel qu'organisé par le Secrétariat.

PRÉSIDENT(E), VICE-PRÉSIDENT(E), ET PRÉSIDENT SORTANT(E)

Mandats :

Les sièges au Comité exécutif (Président ou Présidente, Vice-président ou Vice-présidente et Président sortant ou Présidente sortante) sont pourvus pour des mandats de deux ans. Les Membres à part entière peuvent accorder un prolongement de la durée de ces mandats (jusqu'à deux ans de plus). Au gré des Membres à part entière, il peut aussi y avoir des Coprésident(e)s, des Co-vice-président(e)s et des Coprésident(e)s sortant(e)s.

À la fin de son mandat, le Vice-président ou la Vice-présidente accède automatiquement à la présidence, et le ou la titulaire de la présidence devient Président sortant ou Présidente sortante.

Tout Membre à part entière d'Immunisation Canada peut proposer une candidature à la vice-présidence, laquelle est mise aux voix des Membres à part entière.

Rôle :

Le Président ou la Présidente, le Vice-président ou la Vice-présidente et le Président sortant ou la Présidente sortante considéré(e)s comme étant des membres supplémentaires d'Immunisation Canada et ne représentent pas un organisme membre. Ils ne votent qu'en cas de partage égal des voix.

Responsabilités :

Le Président/la Présidente :

préside les assemblées et les téléconférences.

Le Vice-président/la Vice-présidente :

remplace le Président/la Présidente quand ce dernier/cette dernière n'est pas disponible.

Le Président sortant/la Présidente sortante :

assume les fonctions de la présidence lorsque les titulaires de la présidence et de la vice-présidence ne sont pas disponibles.

1. Communiquer régulièrement avec le Secrétariat et lui fournir des directives sur les grands messages à communiquer au public;
2. Être les porte-parole auprès des médias;
3. Examiner l'ordre du jour des assemblées et approuver les procès-verbaux provisoires;
4. Représenter Immunisation Canada aux réceptions et événements sur invitation.

VOTE

Un seul représentant désigné de chaque organisme Membre à part entière a le droit de vote. Cinquante et un p. cent des Membres à part entière constituent le quorum.

Les membres du Comité exécutif ne votent qu'en cas de partage égal des voix.

Le vote peut avoir lieu durant les assemblées et les téléconférences ou par courriel.

Le personnel du Secrétariat ne vote pas.

TÉLÉCONFÉRENCES ET ASSEMBLÉES

Immunisation Canada tient une téléconférence au moins une fois par trimestre. Des assemblées générales des membres sont convoquées au besoin. Les membres sont censés envoyer une personne désignée par leur organisme pour les représenter s'ils ne sont pas disponibles.

Les frais de déplacement pour assister aux réunions en personne sont assumés par l'organisme membre.

Des comités directeurs ou des groupes de travail sont créés au besoin pour élaborer des plans et aborder les problèmes du programme; leurs conclusions sont soumises à l'approbation d'Immunisation Canada dans son ensemble. Les membres de ces comités et groupes se réunissent en personne ou par téléconférence au besoin.

ÉVALUATION

Le Secrétariat est chargé de l'évaluation continue des activités du Secrétariat; il présente une évaluation annuelle aux membres lors de l'assemblée générale, à titre d'information. Les représentants des organismes membres devraient évaluer les

activités au sein de leurs propres organisations et partager les meilleures pratiques avec les autres membres durant les téléconférences et les assemblées.

COMMANDITES

Les activités de commandite et de financement respectent la Politique de relations publiques et de commandites de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) (<https://www.cpha.ca/fr/politique-de-relations-publiques-et-de-commandites>) et le « Code d'éthique régissant l'obtention de commandites ou de fonds » d'Immunisation Canada (Annexe A).

Bien que le Secrétariat soit chargé de la collecte de fonds pour Immunisation Canada, n'importe quel membre peut partager de l'information et des contacts pour faciliter le processus.

ACTION SOCIALE

Les mesures d'action sociale d'Immunisation Canada sont menées indépendamment de ses membres donateurs et de ses membres gouvernementaux.

Un organisme membre ne peut pas faire de l'action sociale au nom d'Immunisation Canada sans l'autorisation expresse de cette dernière.

Chaque fois qu'il est possible de le faire, les membres se prononcent sur les positions d'action sociale. Cependant, lorsque les délais sont trop serrés, le Comité exécutif se réserve le droit d'agir en tant que porte-parole d'Immunisation Canada.

SECRÉTARIAT

Le Secrétariat (bureau) d'Immunisation Canada est administré par l'Association canadienne de santé publique (ACSP), à condition d'avoir le financement approprié. Le personnel du Secrétariat est employé par l'ACSP et ne vote pas aux assemblées d'Immunisation Canada.

Responsabilités :

1. élaborer et diffuser les ressources d'Immunisation Canada;
2. offrir du soutien aux membres du Comité exécutif;
3. servir de point de contact pour les médias;
4. communiquer régulièrement avec les membres d'Immunisation Canada par divers moyens;
5. organiser les assemblées et les téléconférences et en diffuser les procès-verbaux;
6. obtenir du financement pour le travail courant d'Immunisation Canada et coordonner son budget;
7. administrer un site Web et des comptes de médias sociaux consacrés à la vaccination;
8. représenter Immunisation Canada à des conférences et réunions au besoin.

Le présent mandat est révisé tous les deux ans et approuvé par les membres d'Immunisation Canada.

ANNEXE A



Code d'éthique régissant l'obtention de commandites ou de fonds pour Immunisation Canada

L'objectif principal des échanges entre Immunisation Canada et ses commanditaires et bailleurs de fonds est de progresser vers l'atteinte du but d'Immunisation Canada :

Favoriser le contrôle, l'élimination et l'éradication des maladies évitables par la vaccination au Canada en sensibilisant la population aux vaccins recommandés à tout âge par le CCNI, au moyen d'activités de sensibilisation, de promotion, d'action sociale et de relations médiatiques.

L'Association canadienne de santé publique (ACSP)

Les relations d'Immunisation Canada avec ses commanditaires et ses bailleurs de fonds sont guidées par la Politique de relations publiques et de commandites de l'ACSP :

<https://www.cpha.ca/fr/politique-de-relations-publiques-et-de-commandites> .

Cette politique et ses principes visent à protéger la mission et l'intégrité de l'ACSP, et par extension Immunisation Canada, tout en appuyant les activités de financement.

Toute situation pouvant constituer une exception à la politique ou à ses principes fait l'objet d'un examen par la Présidente ou le Président d'Immunisation Canada et par la ou le chef de direction de l'ACSP. Ensemble, ils interprètent la politique et ses principes de bonne foi.

Immunisation Canada

Outre la Politique de relations publiques et de commandites de l'ACSP, Immunisation Canada se guide sur les principes suivants :

Immunisation Canada a la responsabilité exclusive et le seul pouvoir d'approbation du contenu et des graphiques de tout matériel promotionnel.

Immunisation Canada est responsable de l'élaboration, de l'organisation, de la mise en œuvre, de l'administration, de la diffusion et de l'évaluation des campagnes d'information et de sensibilisation du public.

Immunisation Canada ne cite ni n'approuve aucun nom commercial particulier sur son matériel promotionnel ou pédagogique.

Immunisation Canada ne permet pas l'utilisation de son nom ni de son logo sans son consentement exprès.

Immunisation Canada n'accepte pas de financement à des fins incompatibles avec les objectifs d'Immunisation Canada.